

Lesotho
2011



Lesotho

Vue d'ensemble

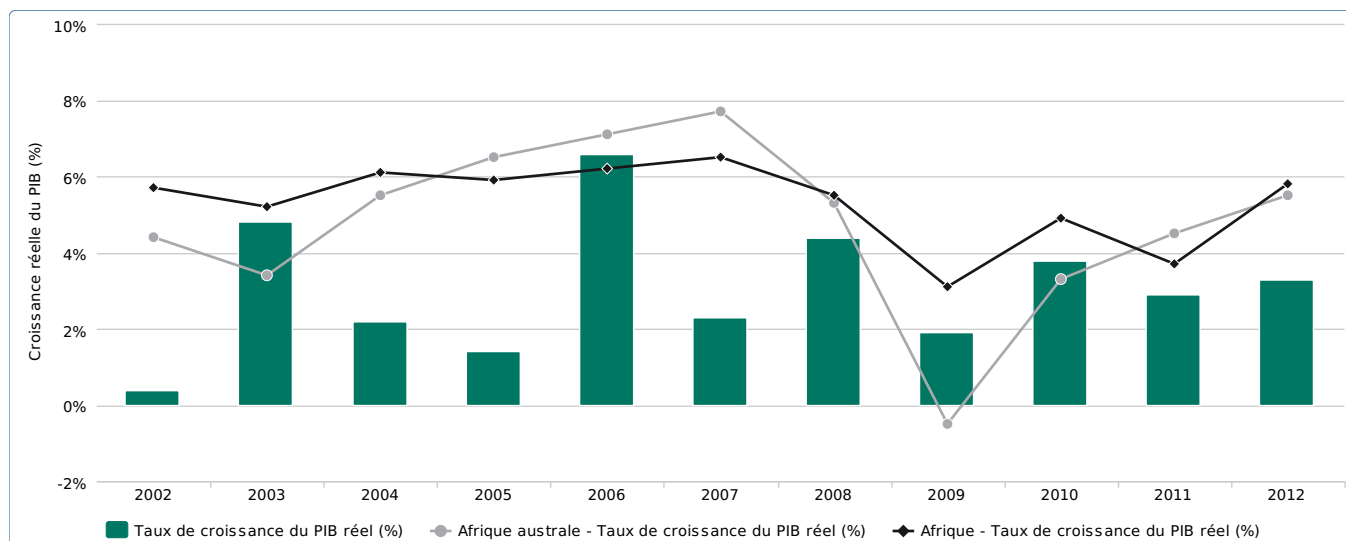
Le Lesotho se remet des effets de la crise financière mondiale. Les signes de reprise sont présents, mais il faudra encore quelque temps pour que cette petite économie ouverte efface les dommages qu'elle a subis. La forte concentration des exportations fragilise le pays face au ralentissement économique mondial. Cette situation est exacerbée par sa dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, également affectée par l'effondrement des prix des matières premières. La croissance économique a chuté d'environ 4.4 % en 2008 à 1.9 % en 2009. Pour autant, alors que l'économie mondiale a amorcé sa reprise, le produit intérieur brut (PIB) a progressé d'environ 3.8 % en 2010. Cette reprise de la croissance économique est à la fois attribuable à la consolidation des prix des matières premières et aux importantes dépenses publiques en capital. Les sous-secteurs de l'exploitation minière et de la construction, notamment, ont connu un regain d'activité. En outre, la hausse des prix des matières premières a contribué à renforcer la viabilité des activités minières, en permettant à certaines des exploitations contraintes d'interrompre leurs activités au plus fort de la crise de rouvrir leurs portes. La priorité accordée par le gouvernement au développement des infrastructures stimule par ailleurs le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Les récents efforts déployés par l'État pour diversifier l'économie commencent à produire leurs effets. Grâce au développement de l'industrie et des services et à l'exportation des ressources en eau, l'économie est moins tributaire de l'agriculture de subsistance et des transferts de fonds. La filière textile est désormais le plus gros employeur du secteur manufacturier. Néanmoins, elle a perdu en compétitivité avec l'appréciation du rand et la concurrence accrue des fournisseurs asiatiques. Les investissements et l'emploi dans ce secteur ont reculé. Le montant net des capitaux privés étrangers a également diminué en 2010, une tendance qui devrait se poursuivre en 2011.

En 2011, le pays devrait connaître une croissance inférieure à celle de 2010, alors qu'aucun investissement majeur n'est attendu et que la reprise de l'économie mondiale reste timide. En outre, la croissance devrait être ralentie par un fort déficit courant résultant de l'augmentation des importations, nécessaires pour satisfaire aux exigences des projets de BTP, auquel s'ajoute le faible niveau persistant des recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Le ralentissement des dépenses publiques participe également aux projections d'une faible croissance économique. Le gouvernement a pris, entre autres initiatives, des mesures pour réduire ses dépenses courantes, qui prévoient notamment le gel des emplois dans la fonction publique. Il s'est également engagé à ne financer aucun nouveau projet lors de l'exercice en cours 2010/11.

Bien que l'État s'efforce de réduire son déficit budgétaire, le développement des infrastructures reste sa priorité absolue. Le but étant de rapprocher les zones reculées des marchés et de permettre de nouveaux investissements susceptibles de permettre la création de valeur ajoutée, notamment dans le secteur agricole. Le climat des affaires dans le pays reste peu propice et pénalise les investissements étrangers et la compétitivité commerciale. Ce climat défavorable a, dans une large mesure, freiné l'expansion des activités du secteur privé, si bien que le secteur public représente toujours près de 50 % du PIB lesothan. Les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires devraient renforcer les activités dans le secteur privé. Pour autant, les composantes stratégiques de ce processus se trouvent à un stade très précoce de leur mise en œuvre, ou doivent encore être pleinement développées et mises en pratique. L'adoption de la loi foncière (2010), de même que l'instauration d'un cadastre, dont les phases pilotes ont été achevées en 2010, contribueront grandement à résoudre les problèmes de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et à rendre le pays plus attractif aux yeux des investisseurs étrangers. Le gouvernement a également sensiblement progressé dans l'élaboration et la rédaction de ses politiques industrielle et de libre concurrence.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412065>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.9	3.8	2.9	3.3
Inflation IPC	7.3	7.3	7.8	6.8
Balance budgétaire % PIB	-4.9	-9.8	-11.3	-3.4
Balance courante % PIB	-0.2	-14.9	-14.5	-5.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n)/mars(n+1).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414421>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	8.3	7.6
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	3.8	8.3
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	19.5	18
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	5.3	4.3
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	4.9	4.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	8.8	8.5
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	6.7	6.5
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	19.4	20
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	-	-
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	23.4	22.2
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	0	0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415390>

Bien que le Lesotho ait vu sa croissance économique se redresser en 2010, l'économie devrait néanmoins accuser un nouveau ralentissement en 2011 en raison de la faiblesse des dépenses publiques et de la stagnation des recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les projections pour 2011 établissent donc la croissance du PIB à 2.9 %. La dégradation du déficit budgétaire due à l'explosion des dépenses publiques en réponse au ralentissement économique de 2009 a remis en question la viabilité d'une telle ligne de conduite. Les recettes en provenance de la SACU, qui représentent près de 60 % des recettes fiscales, ont notamment reculé de 23 % environ, créant un déficit budgétaire de 4.9 % en 2009. Ce déficit devrait encore se creuser, à 9.8 % puis 11.3 % en 2010 et 2011, respectivement.

L'augmentation significative des volumes et des prix des diamants a soutenu la hausse des recettes d'exportations en 2010. Les sites miniers de Lihobong et Kao, dont l'exploitation a été suspendue pendant la crise financière, ont repris leurs activités, et de nouvelles exploitations minières viennent de démarrer sur les sites de Mothae et de Lemphane. En revanche, les exportations du secteur du textile devraient rester faibles en raison de la concurrence de l'Asie et de la lenteur de la reprise aux États-Unis. Par rapport à ses concurrents asiatiques et sud-américains, le Lesotho est en effet relativement cher pour les acheteurs américains. Une situation qui s'explique en partie par les coûts unitaires supportés par les producteurs lesothans qui, en 2010, étaient supérieurs de près de 80 % à ceux du Pakistan, fournisseur le moins coûteux. L'appréciation du rand, sur lequel le loti (pluriel : maloti) est ancré, a également pénalisé la compétitivité du secteur du textile et de l'habillement. La devise sud-africaine se serait appréciée de plus de 8 % en 2010. L'Association des exportateurs du secteur textile du Lesotho (Lesotho Textiles Exporters Association) a sollicité l'aide du gouvernement pour corriger cette situation problématique à court terme. Toutefois, le gouvernement ne devrait pas être en mesure d'accorder une telle aide sur fond de rigueur budgétaire.

Alors que la reprise dans le secteur minier a permis d'absorber le retour des mineurs en provenance des mines sud-africaines, l'augmentation des recettes d'exportations minières ne devrait toutefois pas compenser le recul des transferts de fonds, principale source de revenus pour de nombreuses familles basotho pendant des dizaines d'années. Ces facteurs, conjugués aux faibles recettes de la SACU, pèsent sur la balance courante. Une pression aggravée par les 2.9 milliards de maloti (LSL) que le Lesotho doit rembourser au Fonds commun de revenus (*Common Revenue Pool* - CRP) de la SACU en 2010 et 2011. Les flux nets de revenus en provenance de la SACU devraient donc reculer de 57 %, pour passer de 4.9 milliards LSL en 2009/10, à 2.1 milliards LSL en 2010. Près de 400 millions de dollars américains (USD) supplémentaires devraient venir grever le solde négatif des comptes courants, établi à 7.9 millions USD en 2009, et porter ainsi le déficit de 0.2 à 14.9 % du PIB sur cette période.

Malgré la reprise observée en Afrique du Sud ainsi que dans l'économie mondiale, les recettes de la SACU, qui avoisinaient 37 % du PIB en 2006-08, ne devraient pas retrouver les niveaux antérieurs à la crise. La poursuite du processus de libéralisation des échanges dans la région, et plus particulièrement l'instauration d'une union douanière au sein de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et la conclusion d'autres arrangements bilatéraux, ainsi qu'un éventuel ajustement de la formule de partage des recettes pourraient entraîner une baisse de la part des taxes commerciales dans les recettes fiscales totales. Les projections tablent sur une stabilisation des recettes de la SACU aux alentours de 20 % du PIB à moyen terme.

La dégradation des déficits budgétaires et des comptes courants ont conduit le gouvernement du Lesotho à s'engager dans des réformes politiques et structurelles visant à encourager l'activité du secteur privé. De telles réformes prévoient notamment de promulguer une nouvelle loi foncière (*Land Act*) et d'amender la loi sur les établissements financiers (*Financial Institutions Act*). Si des ajustements budgétaires sont certes nécessaires pour assurer la stabilité macroéconomique, le pays doit également maintenir ses dépenses dans les secteurs sociaux. Compte tenu de la forte prévalence du VIH/sida, le Lesotho n'a pas d'autre choix que de conserver un niveau élevé de dépenses sociales. Le Lesotho est de surcroît le plus petit et l'unique pays à faible revenu (*low-income country* - LIC) de la région SACU. Autrement dit, il est impératif de stimuler les investissements du secteur privé pour accélérer la croissance et la productivité économique, des facteurs essentiels pour relever le revenu par habitant. La nécessité d'un secteur privé dynamique est d'autant plus cruciale en période de rigueur budgétaire, alors que le gouvernement ne peut renforcer son rôle pour stimuler la croissance économique à moyen terme, compte tenu notamment de sa part actuellement élevée dans le PIB.

L'inflation est ressortie en 2010 à 7.3 %, soit un niveau identique à celui de 2009, mais la hausse des tarifs de l'électricité et la dépréciation escomptée du rand dans le courant de l'année devraient la relever en 2011, avant un repli à 6.8 % en 2012. L'inflation devrait donc dépasser la fourchette de 3 à 6 % ciblée par la politique gouvernementale. Eu égard au taux de change, les déséquilibres macroéconomiques tels qu'anticipés auraient dû entraîner une dépréciation du loti plus forte que prévue compte tenu de sa parité avec le rand. Le Lesotho doit donc tout mettre en œuvre pour instaurer un climat commercial similaire voire plus propice que celui des pays voisins s'il veut attirer les capitaux étrangers. Ces efforts permettraient en effet de compenser les contraintes politiques auxquelles est soumis le pays en raison des arrangements existants dans la zone monétaire commune (ZMC), dont la politique monétaire est déterminée par la Banque centrale d'Afrique du Sud.

Bien que le secteur agricole soit vital pour assurer la subsistance des Basotho en zone rurale, il est largement dépassé par les services et les activités industrielles, en termes de facteurs de croissance. Si près de 74 % de la population rurale dépend de l'agriculture pour sa subsistance, l'agriculture représente à ce jour moins de 8 % du PIB, contre plus de 42 % pour les services et quelque 19 % pour l'industrie. L'agriculture repose en grande partie sur de petites exploitations peu mécanisées. Une situation qui s'explique par le régime de propriété foncière et, dans une certaine mesure, par le relief du pays. En outre, le secteur est tributaire des niveaux de précipitations saisonnières et est de ce fait peu productif. Les revenus issus de l'agriculture sont donc modestes, ce qui explique en partie les forts taux de pauvreté dans les campagnes. Face à cette situation, le gouvernement s'efforce de promouvoir la production agricole en masse. L'idée est de regrouper les terrains agricoles détenus par différents propriétaires au sein d'exploitations plus grandes, qui permettraient de pratiquer la monoculture de sorte que l'utilisation des machines devienne viable et profite des services de vulgarisation.

Le Lesotho se trouve en outre en situation d'insécurité alimentaire et repose sur les importations de maïs en provenance d'Afrique du Sud, même lors de bonnes saisons de récolte. Dans ce contexte, le gouvernement, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a instauré un programme de fourniture de facteurs de production. Il a plus particulièrement introduit une subvention portant sur 30 à 50 % des semences et des engrais en 2009, alors que la FAO a fourni des intrants aux familles vulnérables. Ces interventions ont eu pour effet d'accroître le rendement du maïs de 90 % ainsi que la production de céréales de plus de 79 % en 2009. Ces interventions se sont poursuivies pendant la saison 2010. Néanmoins, les récoltes ont été affectées par les fortes pluies de janvier 2011.

Les récents investissements dans l'industrie, notamment dans les filières du textile et de l'habillement et celles de l'exploitation et l'extraction minière, ont créé de nouvelles opportunités d'emploi dans le pays. Le textile et l'habillement, qui représentent plus de 80 % des emplois dans l'industrie manufacturière, ont été touchés par la crise financière mondiale. L'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement a par conséquent reculé, en cédant près de 13 % des postes en 2009 par rapport au niveau de 2008. L'emploi s'est toutefois légèrement redressé en 2010, avec une progression d'à peine plus de 31 000 postes à 32 000. L'emploi total dans ce secteur reste à ce jour très faible par rapport au niveau record de 48 000 postes enregistrés en 2004. Les femmes, qui comptent pour plus de 80 % de la main-d'œuvre dans le secteur du textile, ont été les plus pénalisées par ces pertes d'emplois. Avec près de 87 % des emplois industriels fournis par la filière du textile, les pertes d'emplois dans ce secteur sont plus visibles que dans les autres branches de l'économie, et ce même si les salaires y sont plus faibles qu'ailleurs. En outre, le renforcement de la concurrence des producteurs asiatiques ampute sérieusement les chances de voir le secteur de l'habillement contribuer à la future croissance économique. À l'inverse, le secteur de l'exploitation et de l'extraction minière devrait progresser de 14,3 % en moyenne, de 2009 à 2012. L'exploitation de la mine de Letšeng-la-Terae devrait ancrer la croissance dans le secteur. La mine de Lihobong, qui a rouvert fin 2009, ainsi que la nouvelle mine de Mothae, dont l'exploitation a débuté en 2010, devraient tourner à plein régime en 2012.

Les services de construction ont affiché une croissance solide - près de 7 % entre 2007 et 2009 - avant de fléchir en 2010. Dans l'ensemble, les services ont progressé au taux moyen de 3 % environ entre 2008 et 2010. Une croissance soutenue par les investissements dans les infrastructures, notamment dans le barrage de Motolong, également cofinancé par le Compte du défi du Millénaire (*Millennium Challenge Account* - MCA), et la deuxième phase du projet d'infrastructures hydrauliques dans les hauts plateaux du Lesotho (*Lesotho Highlands Water Project II* - LHWP II), projet hydraulique binational entre le Lesotho et l'Afrique du Sud. L'achèvement du barrage de Motolong, dont la facture devrait s'élever à près de 413 millions USD, est prévu d'ici 2013 et permettra de répondre à la forte demande intérieure en eau résultant de l'urbanisation rapide. Une nouvelle injection de capitaux de l'ordre de 12 milliards LSL (soit 1,7 milliard USD sur la base du taux de change en vigueur en décembre 2010) dans le LHWP II, prévue à compter de 2012 jusqu'en 2017, devrait faire des projets d'infrastructure un facteur déterminant de la croissance lesothane sur cette période.

La deuxième phase du LHWP comprend la construction du barrage Polihali à Tlokoeng dans le district de Mokhotlong. Ce barrage prévoit la construction d'une digue de 165 mètres de haut et d'un réservoir d'une capacité de 2,2 milliards de mètres cubes. L'eau récupérée à partir du barrage Polihali se déversera en Afrique du Sud après avoir traversé toute une série d'aqueducs souterrains via la rivière Ash, dans l'État-Libre, puis dans le réseau fluvial du Vaal. Une fois achevé, ce projet devrait générer d'importants revenus pour le Lesotho.

Les autres secteurs liés aux services se sont eux aussi particulièrement bien développés récemment. Les transports et la communication, de même que le secteur financier, ont progressé de plus de 11 % entre 2008 et 2010, alors que le secteur du commerce de gros et de détail a enregistré une croissance de 4,7 % sur la même période. La réforme des services financiers ainsi que les innovations censées simplifier les transactions pourraient encore renforcer la croissance du secteur dans les trois prochaines années.

Compte tenu du repli des investissements et de la consommation, mais aussi des prévisions de fort creusement

du déficit des comptes courants, la croissance devrait être faible en 2010 et 2011. En 2010, la consommation publique et privée auraient respectivement progressé de 6 % et 4.8 %, en baisse par rapport aux composantes des dépenses publiques et privées établies toutes deux à 16 % et plus en 2009. La consommation privée a nettement ralenti suite à l'effondrement de 8 % des transferts de fonds en provenance d'Afrique du Sud en 2010 par rapport à 2009. En dépit d'une hausse anticipée des transferts de fonds en 2011, les entrées de fonds devraient rester en dessous de leur niveau de 2008, et ce jusqu'en 2013. Le ralentissement de l'ensemble des dépenses d'investissement a été moindre que celui constaté au niveau de la consommation ; la progression des investissements en 2010 a été inférieure de 5 % aux niveaux réalisés avant la crise financière. Les investissements directs étrangers (IDE) ont également reculé de 106 millions USD en 2007, leur niveau le plus haut, à 64 millions USD en 2010. La croissance économique du Lesotho aurait été gravement touchée sans la poursuite des projets d'investissement dans les infrastructures, soutenus par les donateurs et les prêts publics.

Comme les récents développements économiques le suggèrent, si l'agriculture reste essentielle en vue d'assurer une croissance largement assise, la diversification de la production ainsi que la création d'emplois dans d'autres secteurs, comme l'industrie manufacturière et les services notamment, contribueraient davantage à réduire la pauvreté. Les investissements réalisés dans le secteur du textile et de l'habillement, et plus récemment dans les secteurs minier et électronique, ont démontré que le Lesotho a les ressources pour endiguer le problème du chômage. Pour autant, s'il veut accroître les flux d'investissements, le pays ne doit pas se contenter d'instaurer un environnement propice, un processus déjà en marche et qui devrait toutefois s'intensifier.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	30.9	27.4	8.7	3.8	2.5	3.6	1.6	1.1
Publique	10.9	13	10	2.5	-2	1.9	0.5	-0.4
Privée	20.1	14.4	7.5	5	6.5	1.6	1.1	1.5
Consommation finale	145.9	132.8	5.3	2.5	2.3	6.6	3.2	2.9
Publique	37.1	39.3	6	4	3	3	2	1.5
Privée	108.8	93.5	4.8	1.6	1.8	3.6	1.2	1.3
Secteur externe	-76.8	-60.2	-	-	-	-6.4	-1.9	-0.6
Exportations	65.1	56.8	2.3	3	3.2	1.8	2.4	2.5
Importations	-141.9	-117.1	5.6	2.9	2.1	-8.2	-4.3	-3.2
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	3.8	2.9	3.3

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416359>

Politique budgétaire

Le gouvernement du Lesotho a intensifié ses investissements dans les infrastructures dans l'optique de stimuler une croissance partagée et de réduire la pauvreté en renforçant la compétitivité, en facilitant les échanges intérieurs et internationaux et en œuvrant pour l'intégration du continent dans l'économie mondiale. La part des dépenses en capital a progressé de 13 % du PIB en 2007 à 14.6 % en 2010. Néanmoins, cette augmentation a coïncidé avec une baisse sensible des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) de 57 %. Conséquence, après cinq années consécutives d'excédent budgétaire, le Lesotho a fini par enregistrer son premier déficit en 2009. Comme susmentionné, le déficit budgétaire devrait se creuser en 2010 ainsi qu'en 2011. Le Lesotho s'engage à maintenir un environnement macroéconomique viable. À cette fin, le gouvernement a commencé à mettre en œuvre des mesures destinées à juguler ses dépenses, même s'il s'est engagé par ailleurs à achever les projets d'infrastructures en cours. Ces derniers devraient être en grande partie financés par des retraits sur les dépôts publics détenus auprès de la Banque centrale et l'émission d'obligations domestiques, ainsi que par l'obtention de subventions et de prêts à des conditions favorables auprès des partenaires de développement.

En sus de la réduction de ses dépenses, l'État prend également des mesures pour améliorer le recouvrement des recettes. Diverses mesures sont entrées en vigueur en 2010, au nombre desquelles des restrictions à l'embauche des nouvelles recrues ainsi que le gel du nombre de fonctionnaires en poste. Les changements au sein des missions diplomatiques, les restrictions imposées en matière de déplacements à l'international, les coupes dans les achats de fournitures et d'équipements, de même que l'externalisation des fonctions annexes devraient en outre permettre de réaliser des économies supplémentaires. Ces dernières devraient ainsi venir alimenter les dépenses en capital destinées à améliorer le climat commercial pour les petits et moyens investisseurs, dont le rôle est indispensable à la création d'emplois.

Reconnaissant la nature imprévisible du flux de recettes en provenance de la SACU, le gouvernement doit identifier de nouvelles sources de revenus internes. Les analystes s'accordent généralement sur l'éventualité que les recettes de la SACU ne renouent jamais avec les niveaux antérieurs à la crise, compte tenu des changements apportés aux accords commerciaux régionaux et internationaux. Raison pour laquelle les autorités ont décidé de ne pas financer leurs dépenses courantes par ces recettes. La priorité consiste de ce fait à renforcer le recouvrement des recettes intérieures. Les moyens de l'administration fiscale, la *Lesotho Revenue Authority*, vont donc être renforcés en matière de perception de l'impôt, avec l'assistance technique du Département du Trésor américain. En outre, les taux, charges et autres amendes ont été revus à la hausse. La *Lesotho Revenue Authority* travaille également à dresser le profil des contribuables et à recouvrer les arriérés d'impôts impayés.

Le déficit budgétaire devrait s'établir à 9.8 % du PIB en 2010. Néanmoins, il pourrait bondir à 11.3 % du PIB en 2011, dès lors que le Gouvernement ne parviendrait pas à percevoir de recettes suffisantes ou à contrôler ses dépenses. Les efforts en la matière sont donc cruciaux pour assurer au pays un retour rapide à une situation budgétaire viable.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	47	62.3	66.7	66.2	44.1	40.5	45.5
Recettes fiscales	36.3	55.4	58.2	56.9	30	26.9	33.5
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	4.2	1.6	2.2	4.4	8.3	7.7	6.2
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	51.5	50.8	57.8	71.1	53.9	51.8	48.9
Dépenses courantes	40.5	39.9	41.4	51.6	40	39.1	37.8
Sans les intérêts	37.4	37.4	40.6	50.8	39.1	38.4	37.5
Salaires	15.3	15.6	16.5	20	15.5	14.7	13.9
Biens et services	15	11.4	14.1	15.3	12.3	12.2	12
Intérêts	3.1	2.5	0.9	0.9	0.9	0.7	0.4
Dépenses en capital	11	10.8	14.8	19.3	13.2	12.5	11.7
Solde primaire	-1.5	14.1	9.8	-4	-8.9	-10.6	-3
Solde global	-4.6	11.6	8.9	-4.9	-9.8	-11.3	-3.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Année Fiscale Juillet (n-1)/Juin(n)

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417328>

Politique monétaire

La Banque centrale du Lesotho est avant tout chargée de maintenir la stabilité des prix. Le taux de change est ancré sur le rand sud-africain en vertu des accords de taux de change fixe de la Zone monétaire commune (ZMC). Les taux d'intérêt intérieurs suivent également ceux de l'Afrique du Sud. Pour contrôler la masse monétaire, la Banque centrale ne peut donc intervenir que par le biais d'opérations dites d'*Open Market*. La masse monétaire a progressé de 5.8 % au troisième trimestre 2010, contre 1.2 % le trimestre précédent. Sur une base annuelle, la masse monétaire au sens large a augmenté de 2.3 % en septembre 2010. Cette augmentation au cours du trimestre a largement été alimentée par la hausse des crédits intérieurs, essentiellement ceux accordés au secteur privé, qui ont en effet progressé de près de 12 % au troisième trimestre 2010.

Le trop grand nombre répété de souscriptions aux bons du Trésor, toutes classes confondues, dénote un excès de liquidités dans le système monétaire. Les sursouscriptions ont toutefois été plus importantes dans le compartiment du court terme que dans celui du long terme, les bons du Trésor à 91 jours émis en mai 2010 ayant enregistré une sursouscription de 100 % contre à peine plus de 25 % pour les bons à 364 jours. Conséquence, le taux directeur (taux du bon du Trésor à 91 jours) a reculé de 5.91 % en 2009 à 5.89 % en septembre 2010.

Dans ses efforts pour collecter des fonds en vue de financer le développement des infrastructures, le gouvernement du Lesotho, en collaboration avec la Banque centrale, a introduit des bons du Trésor en octobre 2010. Le montant des émissions s'est élevé à 250 millions LSL à la clôture de l'exercice, le 31 mars 2011. Les émissions d'obligations devraient puiser dans l'épargne des Basotho pour l'investissement dans l'économie locale. Le taux moyen d'épargne ressort à 31 % du produit national brut (PNB), contre 21 % pour le

rapport investissements/PNB. En l'absence de véhicules d'investissements locaux appropriés, l'excès d'épargne par rapport aux investissements s'est écoulé en Afrique du Sud. Le développement d'un marché des capitaux au Lesotho s'est donc inscrit dans une démarche visant à élargir les instruments d'investissements susceptibles de bénéficier au peuple Basotho. Les petits épargnants ont profité d'un seuil peu élevé pour les soumissions non-concurrentielles, fixé à 5 000 LSL ou des multiples de ce chiffre. Ce développement est devenu possible après l'amendement, en 2009, de la loi sur les prêts de 2001 (*Loans Act*). Les échéances des obligations ont été fixées entre 3 et 5 ans, et pourront être prolongées à mesure que le marché se développera.

La première émission, réalisée le 27 octobre 2010, a concerné les obligations à trois ans portant un coupon semestriel de 8.25 % et destinées à recueillir 50 millions LSL. À l'instar des bons du Trésor, les obligations ont été sursouscrites d'environ 17 millions LSL. De la même manière, les obligations à cinq ans émises pour 75 millions LSL avec des rendements de 9 % à échéance ont reçu des offres pour un montant total de 117.1 millions LSL.

En 2010, la Banque centrale du Lesotho est parvenue à maintenir le taux d'inflation de 2009 de 7.3 %. La chute des réserves de devises était inévitable avec le net déclin des recettes en provenance de la SACU, précédemment utilisées pour constituer les réserves. Compte tenu de l'importance des réserves internationales pour maintenir la parité entre le rand et le loti, le Comité de la politique monétaire (*Monetary Policy Committee - MPC*) a relevé le montant ciblé des réserves internationales nettes pour les porter à 956 millions USD en 2010, soit l'équivalent de 6 mois de couverture des importations. Cette décision aligne les réserves avec l'objectif fixé par le Fonds monétaire international (FMI) pour permettre au Lesotho d'accéder aux ressources de la facilité élargie de crédit (FEC).

Si le premier objectif de la Banque centrale du Lesotho est de maintenir la stabilité des prix, elle ne poursuit aucune politique en ce qui concerne l'inflation. De même qu'elle ne fixe aucun taux bancaire officiel (taux de prise en pension) auquel elle achèterait les titres d'État. La Banque centrale a toutefois recours au taux des avances sur titres (taux Lombard), fixé toutes les vingt-quatre heures pour les banques commerciales. Le taux Lombard suit les fluctuations des taux d'intérêt sud-africains afin de réduire les sorties de capitaux. La Banque centrale du Lesotho l'ajuste de manière à l'aligner sur les évolutions des taux d'intérêt en Afrique du Sud.

Position extérieure

Le solde extérieur du Lesotho, excédentaire pendant la majeure partie de ces dix dernières années, est devenu négatif en 2009, et le déficit courant devrait se creuser pendant les deux prochaines années. La balance commerciale, dans l'ensemble déficitaire, a été couverte par les entrées massives de fonds envoyés par les mineurs basotho installés en Afrique du Sud, les transferts de recettes de la SACU et les IDE. Ces trois types d'entrées ont toutefois sensiblement reculé en 2009/10, le revenu net du travail tombant de 501 millions USD environ en 2008 à 430 millions USD en 2009. Les estimations pour 2010 ont tablé sur un nouveau repli, plus lent toutefois que l'année précédente, avec un revenu net du travail avoisinant 416 millions USD. Le salaire des mineurs aurait augmenté d'un modeste 1 % en 2010 et devrait continuer sur cette lancée en 2011/12. En revanche, les transferts de recettes de la SACU auraient été inférieurs de 43 % à ceux de 2009 et devraient encore chuter en 2011 avant de se redresser. Le compte courant a donc accusé un déficit bien plus important que celui constaté en 2009 et devrait rester déficitaire en 2011 et en 2012. Les entrées nettes d'IDE ont également reculé de près de 18 % en 2009. Dans l'ensemble, les IDE devraient atteindre 64 millions USD en 2010 avant d'augmenter marginalement à 66 millions USD en 2011.

Du fait de la dégradation de son compte courant, le Lesotho a abaissé le niveau de ses réserves extérieures à hauteur de 5.6 mois de couverture des importations au troisième trimestre 2010, contre 6.8 mois fin décembre 2009. Comme cette situation était contraire aux critères de performance fixés pour accéder à la FEC du FMI, le Comité de politique monétaire a décidé en septembre 2010 de relever le niveau des réserves de change à 956 millions USD.

En dépit des efforts continus pour diversifier son économie ces dernières années, la base des exportations du Lesotho reste très étroite. En outre, près de 60 % des exportations du pays sont destinées au marché américain, 20 autres pour cent allant à la région de la SACU. Les secteurs de l'habillement et du textile ainsi que des diamants représentent plus de 93 % des recettes d'exportation, 73 % pour le seul secteur de l'habillement. Face aux défis auxquels est actuellement confronté le secteur du textile et de l'habillement, le pays doit impérativement accélérer la cadence de sa diversification économique en s'appuyant sur des réformes politiques. Les investissements dans le secteur de l'eau, par exemple, ont démontré que le Lesotho a les capacités d'élargir l'assiette de ses recettes d'exportations. Les redevances sur l'eau, qui ont rapporté au pays 19 millions USD en 2008, devraient augmenter à 22 millions USD en 2010 et encore progresser après l'achèvement de la seconde phase du projet d'infrastructures hydrauliques dans les hauts plateaux du Lesotho (LHWP) en 2017.

En ce qui concerne les importations, les denrées alimentaires représentent près de 27 % des importations de

marchandises, alors que les apports pour la confection de vêtements pèsent pour 17 % de l'ensemble des importations. À l'instar des exportations, le Lesotho n'importe qu'auprès d'un très petit nombre de pays, la SACU fournissant plus de 85 % de ses importations totales. Les apports pour la confection sont en grande partie importés d'Asie, qui est également le plus gros investisseur dans le pays. Le secteur lesothan de l'habillement est dominé par les investisseurs d'Asie de l'Est et d'Afrique du Sud. Le nombre de sociétés œuvrant dans le secteur du textile est en chute. Sur les 25 sociétés recensées début 2010, seules 20 étaient toujours en activité à la fin de l'année.

En ce qui concerne les services, le Lesotho exporte depuis fort longtemps de la main-d'œuvre en Afrique du Sud, notamment des mineurs non qualifiés. Malgré des signes de reprise, le nombre de mineurs basotho en Afrique du Sud a reculé depuis le début de la crise financière mondiale en 2008, chutant de plus de 15 % entre le deuxième trimestre 2008 et le premier trimestre 2010. Depuis, ces chiffres se sont lentement redressés.

La dette extérieure du Lesotho a augmenté courant 2006, alors que le pays a emprunté pour honorer sa part de financement dans la première phase du LHWP I. Elle a depuis reculé. La dette extérieure totale en 2010 a été estimée à 5.2 milliards LSL, soit un niveau identique à celui de l'exercice 2009/10, contre 6.3 milliards LSL en 2008. À mesure que l'encours de la dette du Lesotho progresse, le paiement des intérêts a augmenté de 273 % en 2007. En 2010, le paiement des intérêts aurait reculé à près de 61 millions LSL. Le rapport endettement net actuel/PIB du pays devrait se maintenir légèrement au-dessus de la barre de 40 %, et son ratio du service de la dette devrait être inférieur à 5 % dans les trois prochaines années. Pour autant, le risque d'endettement du Lesotho est jugé moyen. Le pays doit donc rester particulièrement attentif à contenir ses dépenses budgétaires et à consolider sa situation financière.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

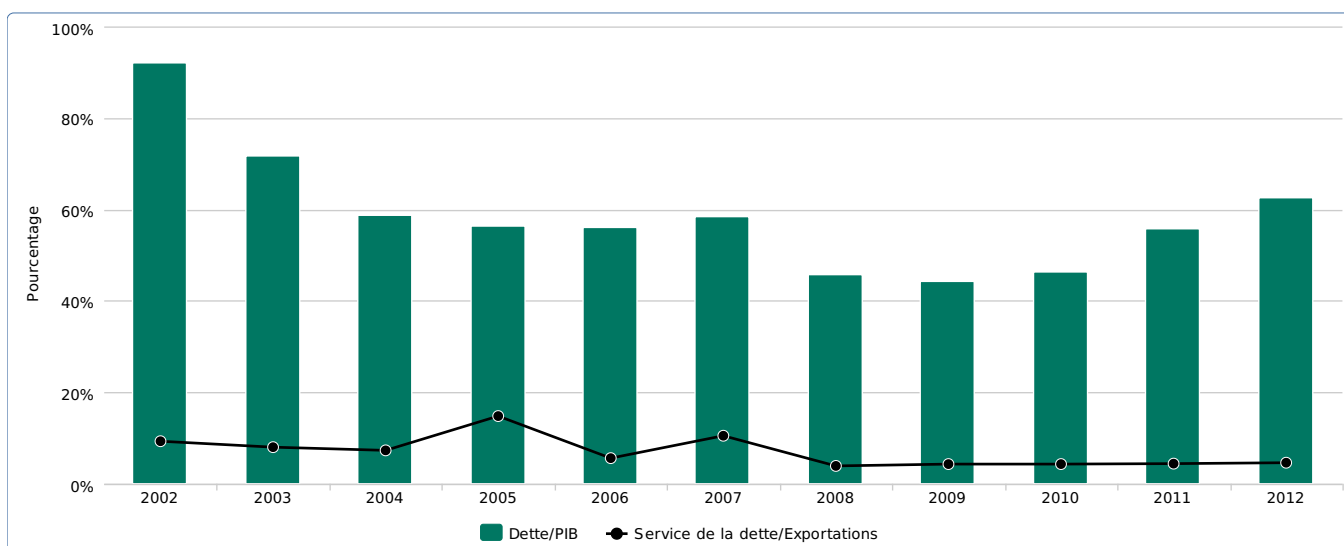
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-60.4	-50.6	-50.9	-54.6	-48	-48	-45.9
Exportations de biens (f.o.b.)	53.2	50.9	54.1	43.9	34.5	35.3	35.3
Importations de biens (f.o.b.)	113.6	101.6	105	98.5	82.4	83.3	81.3
Services	-3.1	-2.2	-2.6	-2.1	-2.7	-1.6	-1.8
Revenu des facteurs	24.1	26.5	31.2	25.6	19	20.5	21.3
Transferts courants	18.2	39.7	31.8	31	16.9	14.6	21
Solde des comptes courants	-21.2	13.4	9.4	-0.2	-14.9	-14.5	-5.4

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418297>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412065>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Malgré le cadre d'investissement libéral du Lesotho, l'absence de contrôle sur les opérations en capital et l'ouverture aux investisseurs étrangers, ces derniers sont considérablement freinés dans leurs capacités d'entreprendre dans le pays. Les obstacles sont notamment : l'absence d'accès aux moyens de financement, des compétences et des infrastructures inadaptées et un environnement réglementaire insuffisant. Le secteur bancaire est peu développé et dominé par trois banques sud-africaines. Les petites entreprises continuent de désigner l'accès au financement comme le frein le plus important pour le démarrage d'une activité ou son expansion. Mais le principal enjeu pour le Lesotho reste l'enseignement supérieur, en dépit des progrès réalisés dans l'enseignement primaire et secondaire. En termes d'infrastructures, le pays ne possède pas de réseau ferroviaire, seul 20 % de son réseau routier (soit 7 091 km) est pavé, l'électricité ne couvre que 3 % des besoins en énergie, et 57 % des ménages urbains et près de 4 % des ménages ruraux ont accès à l'eau courante.

Le Lesotho étant un pays enclavé, ses infrastructures inadaptées, conjuguées à un faible environnement réglementaire, handicapent sérieusement les opérateurs commerciaux, particulièrement dans le secteur du transport. Alors que le pays est confronté aux frais d'entreprise les plus élevés de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), son aptitude à attirer les investissements, cruciale pour la croissance et la création d'emplois, reste limitée. Dans son rapport *Doing Business* de 2011, la Banque mondiale classe le Lesotho 138^e sur un total de 183 pays et territoires jugés sur leurs capacités à faciliter la conduite d'activités, bien en dessous du Swaziland, classé 118^e, ou de la Namibie, 69^e. En outre, les infrastructures, principale priorité du pays en termes de développement, sont les plus durement pénalisées, puisque l'obtention de permis de construire figure au nombre des démarches les plus coûteuses au Lesotho. Afin de relever ces défis et de rester conforme aux tendances de la région, les pouvoirs publics ont adopté des réformes visant à réduire le coût d'entreprendre et à attirer les investissements dont le pays a tant besoin pour renforcer sa compétitivité et sa productivité. Le Gouvernement a franchi une des étapes majeures de cette année en adoptant en 2010 le projet de loi sur la réforme foncière (*Land Reform Bill*), que le Compte du défi du Millénaire (MCA) et la Banque mondiale soutiennent par l'intermédiaire de leurs programmes à destination du secteur privé. La loi portant sur la réforme foncière (*Land Reform Act*) instaure la propriété foncière privée tant pour les Basotho que pour les entités étrangères.

Suite à son entrée en vigueur, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'enregistrer 8 000 propriétés d'ici à la fin de 2010 dans les zones rurales et urbaines. Au mois d'octobre 2010, près de 6 000 propriétés ont été enregistrées et autant de certificats de bail délivrés. Ces documents confèrent à leurs détenteurs un droit légal à la propriété foncière, de ce fait acceptable en garantie d'un emprunt bancaire. Comme prévu, la loi sur la réforme foncière a également permis à des entités étrangères d'accéder à la propriété foncière.

D'autres efforts pour réduire les coûts de création d'entreprise sont actuellement mis en œuvre. Grâce à l'action de l'Office national pour le développement (*Lesotho National Development Corporation*), des sites industriels et commerciaux ont été développés et mis en location. Des emplacements ont également été aménagés pour les usines dans la capitale, Maseru, ainsi que dans les zones environnantes comme Nyenye, à quelque 80 km au nord de Maseru.

Autres développements récents

Le secteur financier lesothan est sous-développé. Alors que l'accès au financement continue de sérieusement freiner les entreprises dans le pays, des mesures ont été déployées pour renforcer et consolider l'accès aux services financiers, parallèlement aux améliorations apportées au cadre réglementaire prudentiel. À cet égard, en 2010, la Banque centrale du Lesotho a soumis au Parlement une version révisée de la loi sur les établissements financiers et a amendé celle régissant les sociétés coopératives. Ces mesures avaient pour vocation de régler les questions liées à la surveillance des établissements financiers non-bancaires, tels que les coopératives d'épargne et de crédit, et celles liées aux opérations illicites comme les systèmes pyramidaux de type Ponzi. La Banque centrale a en outre achevé la rédaction de la loi de lutte contre le blanchiment de capitaux ainsi que celle des réglementations destinées à encadrer la Cellule de renseignement financier.

Le Gouvernement s'efforce par ailleurs d'instaurer une Chambre de compensation automatisée (CCA) destinée à élargir l'accès aux services financiers et à réduire le coût d'entreprendre en améliorant le climat des affaires. La CCA, mise en œuvre avec le soutien du MCA, devrait considérablement améliorer l'infrastructure financière et ainsi réduire les cycles de compensation des chèques, ainsi que les coûts de transaction pour accéder aux guichets automatiques partagés des banques et aux terminaux des points de vente. Bien que le projet de loi sur les paiements de 2009 n'ait pas encore été adopté fin 2010, les préparatifs pour déployer l'infrastructure sont en cours. Conjuguées aux autres réformes entreprises dans le pays, celles du secteur financier commencent à porter leurs fruits. Le crédit au secteur privé s'est ainsi développé, progressant de près de 23 % en 2010 par

rapport à son niveau de 2009. La réouverture de la Banque postale a également contribué à élargir la couverture des services financiers ainsi que l'accès des communautés rurales aux services bancaires.

En 2010, le gouvernement du Lesotho a mené à bien ses négociations avec le FMI pour obtenir une facilité élargie de crédit (FEC) de trois ans, d'un montant de 64 millions USD. Cette facilité vise à aider le pays à s'adapter aux répercussions de la crise financière, et plus particulièrement à soutenir sa balance des paiements pour compenser la forte baisse des transferts de recettes de la SACU. Lors du premier exercice (2010) de mise en œuvre de la FEC, le Lesotho est tenu de déployer des mesures destinées à consolider sa situation budgétaire et à stabiliser sa situation extérieure, notamment en augmentant les réserves de change internationales du pays. La FEC soutiendra également les politiques ayant pour vocation d'assurer une croissance diversifiée afin de hisser le pays au niveau de ses voisins.

Partenaires économiques émergents

Ces dix dernières années, le Lesotho a diversifié ses activités économiques, avec le soutien de ses nouveaux partenaires du bloc asiatique. Ces derniers sont particulièrement visibles dans les secteurs du textile, de la construction et des échanges commerciaux. Dans le secteur du textile et de l'habillement, par exemple, les investissements en provenance du Taipei chinois et de Chine continentale ont considérablement modifié les équilibres commerciaux, les États-Unis d'Amérique étant devenus un important partenaire commercial au cours de ces dix dernières années. À ce jour, 60 % des exportations en provenance du Lesotho sont destinées au marché américain. L'Inde et le Pakistan sont également devenus d'importants partenaires commerciaux, notamment pour les apports dans le secteur du textile et de l'habillement.

L'évolution de la dynamique économique a des répercussions non seulement sur le développement économique du pays, mais aussi sur ses relations diplomatiques. L'importance croissante de la Chine en tant que partenaire économique a contraint le Lesotho à interrompre ses relations diplomatiques avec le Taipei chinois. La Chine a depuis ouvert une ambassade à Maseru. Selon un responsable de l'ambassade chinoise, la Chine entretient avec le Lesotho une coopération amicale qui valorise le renforcement des relations économiques et politiques entre les deux pays. En effet, Pékin a pris des mesures pour renforcer sa coopération avec le Lesotho, et en retour, celui-ci a démontré son engagement à consolider cette coopération en ouvrant un service de délivrance de visas en Chine. En outre, le Lesotho a actuellement accès au marché chinois sur la base d'une franchise de droits de douane quasiment totale depuis 2008. Près de 95 % des exportations du Lesotho, qui comprennent 45 produits, dont principalement la laine, sont admises en Chine en franchise de droits de douane.

Les chiffres sur les investissements chinois ne sont pas faciles à obtenir, mais les estimations les portent à plus de 80 millions USD, en hausse par rapport aux 8 millions USD constatés en 1990. La plupart de ces investissements ont profité au secteur du textile. Des investissements ont toutefois été injectés dans le secteur du commerce de détail (boutiques et services) récemment. Ces investissements ont suscité la colère des Basotho qui considèrent que les Chinois envahissent des secteurs qui devraient leur être réservés. Investissements privés mis à part, les responsables de l'ambassade chinoise ont indiqué que l'aide en provenance de Chine a également progressé, sans donner de chiffres précis. Figurent au nombre des projets les plus remarquables financés par les aides chinoises : le Convention Centre, une bibliothèque ainsi que l'édifice qui accueille le nouveau parlement à Maseru. La Chine participe également au développement du capital humain en construisant des écoles, en offrant des bourses aux Basotho pour suivre des études scientifiques en Chine et en envoyant des docteurs. Elle prévoit également d'accorder des prêts pour développer le réseau de communication au Lesotho, financer les projets d'exploitation des sols et d'implantation du gouvernement, introduire la télévision et les stations de radio numériques et soutenir la construction de logements à bas prix sur une base commerciale.

Comme dans d'autres pays d'Afrique, les investissements chinois ont été bien accueillis. L'aide au développement est consentie par la Chine sans condition, et le Lesotho n'est engagé dans aucune coopération avec les donateurs traditionnels. Cette position, jugée déterminante, risque d'influencer durablement la délivrance de subventions en Afrique. Les organisations de la société civile au Lesotho se méfient toutefois de l'approche chinoise à l'égard des aides en Afrique, en raison notamment du manque de transparence et parce que les négociations sont, la plupart du temps, engagées aux plus hauts niveaux du gouvernement. Les faibles salaires versés aux travailleurs locaux suscitent une résistance croissante dans le secteur privé. L'ouvrier du textile le moins bien payé au Lesotho percevait par exemple, en 2010, 790 LSL (soit 95 USD) par mois contre environ 148 USD en Afrique du Sud. Bien que le partenariat de la Chine avec le Lesotho soit relativement récent, certains signes indiquent que ses répercussions auront des implications sur le développement du pays à long terme. Les futurs bénéfices de ce partenariat naissant dépendront donc de la relation stratégique que le Lesotho construira avec la Chine pour garantir des résultats avantageux pour les deux parties, notamment au vu de la progression de la coopération publique et des flux d'investissements privés.

Contexte politique

Les résultats des élections de 2007 ont été contestés, mais en dépit de la médiation de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), le parlement actuel devrait mener son mandat à bien. Les partis de l'opposition se préparent désormais pour le prochain scrutin. Les nouvelles élections législatives sont prévues en 2012 et opposeront le parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie au Lesotho (*Lesotho Congress for Democracy* - LCD) aux deux principaux partis de l'opposition (le parti national indépendant - *National Independent Party* - et la *All Basotho Convention*). Si le Lesotho a traversé certaines turbulences politiques, dont la tentative d'assassinat du Premier ministre en 2009, l'année 2010 a été stable.

Les craintes de voir la liberté d'expression et celle de la presse éventuellement réprimées ont été levées après que le parti au pouvoir a accepté les amendements de l'opposition au projet de loi sur les réunions publiques et les défilés avant son adoption par le Parlement en 2010. Dans son évaluation de 2010, Freedom House a attribué au Lesotho la note de 3, sur une échelle de 7, tant en termes de droits politiques que civils, et classé le pays dans la catégorie des pays « partiellement libres ». Si les syndicats sont autorisés et disposent du droit de grève dans le secteur privé, les fonctionnaires restent privés de telles actions, qualifiées d'illégales. Selon l'indice de transformation Bertelsmann de 2010, le Lesotho se classe 74^e sur 128, mais chute au 43.1 centile dans l'Indicateur de stabilité politique de la Banque mondiale de 2009. Par rapport aux autres pays subsahariens, le Lesotho se classe 9^e sur 50, loin devant le Swaziland, 15^e et unique pays membre de la SACU en dessous du Lesotho. En outre, le pays respecte globalement l'état de droit, même si le pouvoir judiciaire n'est pas perçu comme complètement indépendant de l'exécutif.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Lesotho est le seul pays de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) à figurer parmi les 49 pays les moins avancés (PMA) du monde et se classe 141^e sur 169 pays dans l'Indice de développement humain de 2010. Les dernières statistiques disponibles indiquent que près de 62 % de ses 2.1 millions d'habitants vivent avec moins de 2 USD par jour. La majeure partie des pauvres habitent en zones rurales où vivent 75 % de la population. Selon le Rapport sur le développement humain de 2010 publié par les Nations Unies, le Lesotho aurait l'espérance de vie la plus basse d'Afrique subsaharienne, avec 46 ans. Le fort de taux de prévalence VIH/sida du pays, auquel s'ajoute un taux de pauvreté élevé, en est la principale raison. Le Rapport sur le développement humain de 2010 indique un taux de mortalité infantile de 63 pour 1 000 naissances vivantes au Lesotho. Le pays souffre de surcroît d'inégalités de revenus parmi les plus fortes d'Afrique, avec un coefficient de Gini de 0.66.

Certains progrès ont été observés récemment en matière d'éducation, et le Lesotho soutient bien la comparaison avec les autres pays de la région. Le gouvernement a introduit l'enseignement primaire gratuit, entraînant une forte progression des taux nets de scolarisation ; pour autant, seuls 57 % des élèves ayant débuté l'école primaire poursuivent leur scolarisation jusqu'à la dernière classe. Les résultats sont particulièrement faibles à cause du nombre important d'élèves par enseignant, de l'ordre de 37 pour 1. La durée d'apprentissage dans le pays avoisine 10.3 ans, contre 8.1 dans les autres pays de la région. De la même manière, en dépit de disparités entre filles et garçons, le taux net de scolarisation dans les établissements d'enseignement secondaire est de 29 % pour les garçons et de 19 % pour les filles, soit un taux identique à la moyenne régionale de 29 % pour les garçons, mais inférieur aux 24 % enregistrés pour les filles.

Les piètres indicateurs de développement social et humain témoignent du faible développement des infrastructures du pays. C'est à la lumière de ces résultats que le gouvernement s'efforce de les développer, dans le but de rapprocher les communes rurales isolées des marchés urbains et d'augmenter les opportunités d'emplois dans ces communes. Les chiffres de l'emploi au Lesotho sont rares, mais en 2010, le taux de chômage aurait dépassé 40 %. Les suppressions d'emplois dans les mines sud-africaines ont aggravé la situation dans le pays. Pour y faire face, le Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que l'Organisation internationale du travail assistent le Gouvernement dans ses efforts de lutte contre le chômage, dans le cadre d'un programme destiné à renforcer les compétences entrepreneuriales chez les diplômés du collège et de l'université, qui leur permettraient de démarrer leur propre activité.